



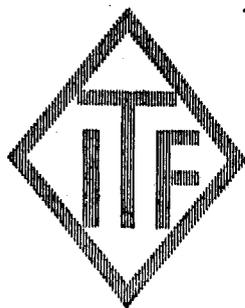
FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 61, AMSTERDAM, WEST

5ème année

Amsterdam, le 4 septembre 1937.



Une circulaire secrète du Front allemand du Travail.

(I.T.F.) Les nationaux-socialistes ont assuré à tant de reprises que la lutte des classes était "écartée" dans le Troisième Reich et que les travailleurs étaient groupés "en rangs serrés" derrière le Führer, que plus d'un observateur avait à la longue eu l'impression que les chefs nazis ajoutaient foi à leurs assertions, mais qu'ils ne savaient plus ce qui se passait dans les entreprises et que rien de la lutte des classes journalière et de la haine des travailleurs contre la réaction sociale nazie, ne leur venait aux oreilles.

Une circulaire secrète cependant lancée par le Front allemand du Travail fournit la preuve que les "Führer" nazis sont bien conscients de leurs mensonges. Ils savent qu'après l'aneantissement des syndicats libres en Allemagne et la suppression des conseils d'entreprise, les travailleurs se sont ingénies à créer de nouvelles méthodes de combat. Ils savent que les couches influentes des travailleurs allemands ne veulent pas avoir affaire aux organisations jaunes des Nazis, mais ils désirent néanmoins propager davantage le mensonge de la "conquête de l'ouvrier allemand", et c'est pour cette raison que la direction régionale nazie de Kurmark insiste sur ce qui suit dans les derniers alinéas de cette circulaire secrète qui a déclenché une nouvelle vague de terreur:

"Ces communications doivent être considérées comme étant strictement confidentielles. Les chefs arrondissementaux sont responsables d'une transmission rapide de ces communications aux présidents des cellules d'entreprises et aux représentants du Front du travail, dans les entreprises (depuis mai 1937 ces deux fonctions sont cumulées-Réq.) auxquels s'étend leur domaine d'action. Les communications accompagnées de la liste de roulement sont à remettre à chaque entreprise contre délivrance d'une quittance. Elle pourra en disposer pendant trois heures aux fins d'en prendre connaissance. Après en avoir pris note, le représentant du Front du travail et président des cellules d'entreprise devra, en inscrivant la date et l'heure, faire personnellement le nécessaire pour assurer la remise de ces pièces à la personne dont le nom suit sur la liste de roulement. Aussitôt il devra communiquer téléphoniquement (!) à la direction arrondissementale ou à sa section locale que la transmission a été effectuée. Ces deux offices exercent un deuxième contrôle.

Après que ces communications et listes de roulements auront été retournées, celles-ci devront--accompagnées des listes de contrôle dressées être renvoyées sans délai à la direction régionale. Toute transcription est interdite."

Le contenu de la circulaire fera comprendre ces anxieuses mesures de prudence. Il confirme les innombrables rapports émanant de source clandestine, sur l'opposition croissante dans les entreprises:

"Strictement confidentiel
Ci-joint 5 exemplaires
plus listes de roulement.

Front allemand du travail,
District de Kurmark K.Bln.

Berlin, Juillet 1937.

A la direction arrondissementale du
Front allemand du travail à.....

Chers membres, (PG)

Il appert de rapports et de communications concordants, émanant d'entreprises les plus diverses, qu'un revirement d'opinion se produit parmi le personnel, revirement dont le caractère est incompatible avec l'esprit de communauté d'entreprise nationale-socialiste. Alors que jusqu'à présent on a pu constater que toutes (!) les ordonnances émises par les présidents de cellules d'entreprise (et représentants du Front du Travail Red.) ou du conseil de confiance ont été observées sans contestation (!) à quelques exceptions minimales près, leur application se heurte à l'heure qu'il est, à des difficultés.

Vu que ces difficultés ne portent pas les caractéristiques d'une simple négligence ou d'indifférence pour la mesure ou la manifestation décrétées, nous ne pouvons pas passer outre et les traiter en quantité négligeable. Quelques exemples serviront à affiler la perspicacité de nos fonctionnaires (Amtswalter), de nos surveillants de blocs et de cellules.... Lorsqu'une constatation a pu être faite donnant lieu à une investigation, elle devra immédiatement être signalée au président des cellules d'entreprise et représentant du Front du travail, pour autant (!) que l'enquête aura prouvé que ceux-ci ne sont pas impliqués dans l'affaire; des témoins devront immédiatement être désignés.

Cette notification, accompagnée des considérations personnelles sur le cas ainsi que d'un exposé des caractéristiques de l'incriminé devra ensuite être passée au service compétent de la communauté d'entreprise nationale-socialiste qui, après l'avoir complétée de l'exposé de sa propre attitude et des observations faites, transmettra le texte original de ce document à la direction arrondissementale du Parti entrant en ligne de compte et une copie à la direction régionale du Front du travail."

Mouchards nazis à l'oeuvre.

"Les exemples que nous développons ci-après feront comprendre qu'il est non seulement nécessaire de surveiller l'état d'esprit du personnel lorsque des motifs spéciaux fournissent matière à ce faire, mais que cette surveillance doit se faire sans discontinuation. (Nous renvoyons au journal d'information II.p.21/37) Les conclusions que nous devons tirer de récits et de déclarations justifient éventuellement la continuation d'une surveillance des plus strictes de quelques individus. Les surveillants de blocs et de cellules doivent se fournir mutuellement le plus grand appui. (Les surveillants de blocs du parti nazi mouchardent dans les blocs d'habitation qui leur sont attribués, les surveillants des cellules mouchardent dans les entreprises-Red.) Lorsque des motifs fondés justifient une surveillance spéciale, l'adhésion éventuelle de la personne suspectée au parti ou à une de ses sections (!) ne pourra pas donner lieu à juger ses actes de manière différente. Des liens amicaux ou de famille devront également céder le pas dans ce cas. Les investigations devront être menées sans égards à la personne ou à sa position. Les exemples que nous citons ci-dessous, sortis au hasard d'un choix abondant, prouvent suffisamment qu'il est nécessaire de procéder sans égards."

Rapports d'entreprise nazis.

"Dans la fabrique d'articles de cuir d'un faubourg de Berlin, l'ancien président du conseil d'entreprise (pré-nazi Red.) se trouve être le beau-frère du président des cellules d'entreprise. Lors des premières élections du conseil de confiance, le président a obtenu, sur les 184 voix émises, un nombre de 162, nombre qui plus tard a baissé à 47(!) Il a été (malgré cela Red.) confirmé dans ses fonctions par le Commissaire au travail. Ses dispositions, ainsi que les meetings et manifesta-

tions organisés par lui pouvaient enregistrer une participation jusqu'à 95%. Mais graduellement cette participation recula jusqu'à environ 10%. L'opposition croissait et se faisait sentir de manière toujours plus ouverte. Il a pu être constaté plus tard qu'elle trouvait sa cause dans l'activité provocatrice et défaitiste de l'ancien président de conseil d'entreprise. Ce n'est que grâce à la collaboration d'un contre-maître que le Front du travail constata les regards observés par le président de cellules d'entreprise vis-à-vis de son beau-frère et put remédier à cet état de choses par la révocation du beau-frère.

20) Dans une usine d'articles en métal, occupant un personnel d'environ 400 unités et dont le propriétaire est Juif, il ne fut possible qu'au cours de l'été 1933 de créer une cellule d'entreprise nationale-socialiste. Le conseil d'entreprise existant jusqu'alors fut remplacé par le conseil de confiance actuellement encore en fonctions. Le personnel était organisé dans le syndicat des travailleurs des métaux, dont le permanent local était occupé dans l'entreprise. * à 95%

Le permanent de l'organisation n'avait pas fait partie du conseil d'entreprise et pu donc rester en service. Mais peu à peu un revirement d'opinion se produisit. La générosité dont les ouvriers avaient donné la preuve jusqu'alors lors de collectes, devenait moindre, les manifestations et meetings enregistraient considérablement moins d'assistants, à telles enseignes que le président des cellules d'entreprise et le conseil de confiance y trouvèrent motif d'approfondir la situation. Il est extraordinaire qu'ils se heurtèrent en cela à la résistance du chef d'entreprise et du suppléant du président des cellules d'entreprise. On redoubla d'efforts avec l'aide du Front du travail et il fut mis en lumière que l'ancien permanent syndical des ouvriers des métaux était le mobile de ce revirement. Il fut écarté du lieu du travail. Le chef d'entreprise fut privé de ses compétences comme chef d'entreprise.

30) Voici un autre cas grave devant être jugé de manière particulièrement sévère, et qui hélas, ne fait pas figure d'exception dans l'abondance de documentation dont nous disposons.

Dans une entreprise assez importante il n'y avait, jusqu'au jour de l'accession au pouvoir, qu'un seul membre du parti national-socialiste. A partir de ce moment (!) on vit s'étendre le cercle de ses collaborateurs. Jusqu'à il y a un an, cette collaboration se développait de manière fort harmonieuse et il fut possible de plus en plus d'implanter notre idéologie. On a pu fonder une société de chant, un corps de musique et un groupement sportif. (Idéologie nazie = société de chant, corps de musique et groupement sportif - Réd.). Les manifestations et réunions se réjouissaient d'une participation qui ne laissait pour ainsi dire rien à désirer. L'année dernière, le président des cellules d'entreprises fut dispensé par le chef d'entreprise de tout travail dans l'établissement afin de pouvoir se consacrer entièrement à son activité toujours plus ample. Les cotisations au Front du travail, sont retenues par la firme sur les salaires; les timbres sont collés par le président des cellules d'entreprise, à la garde duquel sont également confiés les 1.200 carnets d'adhésion. En compensation de ses efforts et des comptes qu'il règle entre l'établissement et le Front du travail, il bénéficie d'une indemnisation de 2% des recettes, c'est-à-dire d'environ 54 Rm. mensuellement. La dispensation du travail ainsi que l'indemnisation mensuelle (pour activité pendant les heures de travail! - Réd.) aiguillonna l'envie et la jalousie d'autres... Une activité de sabotage renforça l'atmosphère d'inimitié autour du président des cellules d'entreprise, aussi bien au conseil de confiance que parmi le personnel, alors que l'unique soutien du président des cellules d'entreprise était le chef d'entreprise... La chose culmina dans l'extravagance particulièrement répréhensible que quatre membres du personnel (membres du parti) provoqués jusqu'à l'extrême, se présentèrent personnellement à la direction régionale, soumirent leurs plaintes et réclamèrent la destitution du président des cellules d'entreprise. Les débours pour le voyage, le séjour ainsi que la perte en salaire avaient été rapportés par des collectes secrètes. (En Allemagne les collectes secrètes sont interdites et punies régulièrement de peines de prison assez longues.) La question a été soumise au tribunal du parti aux fins d'examen ultérieur." * Red.

Nouvelle vague de terreur:

"Chers membres; - Les exemples que nous venons de citer, pris de la queue plus grande hélas, que nous avons sous la main, pourraient suffire pour indiquer la voie que tout naturellement nous sommes forcés de suivre. Un œil vigilant devra veiller à tout ce qui se passe dans les entreprises, également dans celles où à l'instant même, cela pourrait sembler superflu. Les ouvriers "pau surs" et paraissant suspects sont à sur-

veiller de près, leurs actes aussi bien que leurs propos, et si nécessaire aussi en dehors de l'entreprise. L'attitude adoptée par eux jusqu'à présent ainsi que leurs anciennes tendances politiques sont à soumettre à un examen minutieux. La portée de chaque cas, même futile, doit être vérifiée attentivement et jugée sévèrement. Ce n'est qu'une intervention énergique et immédiate qui pourra étouffer dans le germe toutes influences néfastes au mouvement. Mais, malgré cette énergie, on veillera, en toutes circonstances, à ne pas créer l'impression d'un espionnage. Des mesures spéciales (!) seront édictées d'ici peu. (Suivent à cet endroit les mesures de prudence dont il est fait mention au début.)

Heil Hitler.

(Estampille et signature.)"

Des "mesures spéciales" contre des travailleurs qui apparemment sont rangés "comme un seul homme" derrière Hitler...
Un régime se condamne soi-même. -----

30.000 dockers et marins américains font une grève de protestation contre le fascisme et le national-socialisme

(I.T.F.) Le lundi 2 août dernier, entre deux heures et deux heures 30 de l'après-midi, le travail était arrêté dans l'ensemble des ports de la côte occidentale des Etats-Unis d'Amérique. Les marins et dockers avaient donné suite au mot d'ordre de grève lancé par la Fédération Maritime de la côte du Pacifique (Maritime Federation of the Pacific Coast).

Lors d'une conférence de la Fédération maritime de la côte du Pacifique, un marin allemand, un collaborateur des plus actifs de l'organisation illégale des marins allemands adhérente à l'I.T.F., avait présenté un rapport circonstancié sur la situation des travailleurs dans les pays de dictature européens, sur l'anéantissement des syndicats libres, la dépréciation des salaires et la terreur sévissant en Allemagne et en Italie. Il y avait décrit comment Hitler et Mussolini appuyaient les généraux insurgés espagnols aux fins de priver à leur tour les travailleurs espagnols de leur liberté.

La Conférence des marins et dockers décida de ne pas se contenter d'adopter une résolution de protestation mais de déclarer une grève, constituant une manifestation effective de la solidarité des marins et dockers de la côte du Pacifique, avec les travailleurs d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie et une protestation impressionnante contre les instigateurs de guerre à Berlin, Berchtesgaden et Rome et contre l'appui fourni aux généraux sanguinaires espagnols.

Le mot d'ordre de grève fut observé de manière intégrale. 30.000 dockers et marins avaient déposé le travail. A bord des navires à l'ancre dans les ports du Pacifique ainsi que sur les quais, toute activité était arrêtée. La Fédération maritime de la côte du Pacifique est affiliée à la Centrale syndicale Lewis. Cependant, l'organisation des chauffeurs adhérente à la Fédération américaine du Travail (American Federation of Labor) avait également participé au mouvement. Dans cette manifestation en faveur de la liberté des travailleurs et contre le fascisme, les ouvriers des transports de la côte du Pacifique, avaient formé un front unique.

Un stimulant efficace
Une image des mœurs au
Troisième Reich. -----

(I.T.F.) Un article paru dans le "Niedersächsische Tageszeitung", le journal nazi de Hanovre, relatant une fête nazie dans une entreprise, montre ce que

les femmes des ouvriers sont obligées d'accepter de la part de rustres nazis dont la tâche est "d'améliorer" la race. "...Finalement le chef d'entreprise et son fils offrent une certaine prime -- un bon stimulant pour l'année à venir; c'est un aménagement complet de bébé offert au couple auquel naîtra un enfant, un semestre et demi après cette mémorable soirée d'août..."

Le journal nazi ne trouve rien à redire contre ces primes de procréation... Il exprime uniquement la crainte -- ainsi que le dit le "Berliner Tageblatt" du 24 août -- que si la nouvelle de ces primes spéciales officiellement offertes s'obruite à l'étranger, elle pourrait nuire à la bonne renommée de la politique allemande d'accroissement du chiffre des naissances..

Prolétaires et bonzes dans la métro- (I.T.F.) Depuis 1932, (suivant les
pole du mouvement national-socialiste relevés de l'annuaire statistique

des villes allemandes) les secours de l'assistance publique de Munich, la capitale du mouvement national-socialiste, ont baissé de 7%, cela malgré l'augmentation sensible du coût de la vie. Le pouvoir d'achat des pitoyables secours accordés aux chômeurs de longue date, à la classe moyenne appauvrie et aux invalides, est tombé de 30%.

En même temps cependant, les prix aux courses de chevaux de l'Association hippique de Munich ont passé de 103.449 (en 1932) à 752.000 (en 1937). (Berliner Tageblatt du 10 août).

Le Commissaire pour l'administration municipale de la ville de Munich assiste impassible à tout cela; peut-être même voit-il d'un bon oeil toutes ces mesures. Ce Commissaire porte le nom... d'Adolf Hitler.

Au Troisième Reich des discours pacifiques.

(I.T.F.) Au Troisième Reich aucun élève fonctionnaire n'est engagé et aucun fonctionnaire n'est promu, si a-

près le 30 janvier 1933 (arrivée au pouvoir de Hitler) il était encore membre de l'Association pour la Paix des Catholiques d'Allemagne (Frankfurter Zeitung du 25 août).

Salaires et profits au Troisième Reich.

(I.T.F.) "Nous refusons tout salaire "de conjoncture" vu que nous estimons que c'est là un phénomène malsain."

Mendes, chef de l'Office social du Front allemand du travail (Völkischer Beobachter du 26 août)

En effet, les salaires payés actuellement au Troisième Reich, en dépit de la conjoncture des armements, sont en général équivalents à ceux de la pire année de crise. Les Nazis n'ont cependant aucune objection contre les benefices "de conjoncture". La récente publication de l'Office de statistique du Reich montre jusqu'à quel point les bénéfices dans l'industrie se sont améliorés... Pour l'année 1936 ils se sont accrus pour les sociétés anonymes uniquement, de un milliard en chiffres ronds. Les réserves ont pu être augmentées (en dehors de cela, Red.) d'un tiers; les amortissements ont été supérieurs aux exigences plus élevées posées par l'état du matériel, permettant ainsi d'accroître encore considérablement les réserves cachées. ("Deutsche Volkswirtschaft" service économique national-socialiste, du 21 août 1937.)

Les salaires "de conjoncture" sont à l'avis des Nazis, "nuisibles" aux ouvriers. Cela permet aux industriels du Troisième Reich à l'enseigne de "la dépréciation des salaires" de bien se soigner.

Comment au Troisième Reich on conçoit la justice par rapport aux salaires.

(I.T.F.) "Nos conceptions de la justice par rapport aux salaires sont basées sur la retribution selon le rendement, en d'autres mots, le sa-

laire doit être conforme au rendement individuel" ainsi le chef de l'Office social du Front allemand du travail lors d'un discours prononcé par lui au palais des bonzes "Ordensburg Vogelsang", palais qui a entièrement été construit avec les cotisations obligatoires extorquées des travailleurs.

Dans son numéro du 26 août, le "Völkische Beobachter" publie malignement cette déclaration en même temps qu'un jugement rendu par le plus haut tribunal prud'homal, le tribunal prud'homal du Reich, qui dit: "Le salaire selon le rendement est souvent payé au membre du personnel (ouvrier ou employé - Red.) sous la forme d'une "allocation spéciale" allouée en dehors de son salaire contractuel; cette allocation spéciale est souvent appelée "allocation de rendement" (Leistungszulage)". Le tribunal prud'homal du Reich reconnaît à présent aux employeurs le droit de retirer un tout temps et à court délai cette "allocation de rendement" qu'ils ont dû payer aux ouvriers difficilement remplaçables. (Jugement du 7 avril 1937.)

En publiant simultanément l'assertion du chef de l'Office social du Front allemand du Travail et le jugement rendu par le Tribunal prud'homal du Reich, le "Völkische Beobachter" a fourni une caractéristique du manque de veracité de la phraseologie de politique sociale nazie.

Listes "noires"

(I.T.F.) Le Commissaire au travail du Reich pour la région économique de la

Basse-Saxe a, ainsi qu'il en fait communication, dressé un état spécial pour les ouvriers et employés ayant rompu leur contrat (Frankfurter Zeitung du 25 août). Il se réserve de prendre contre eux des mesures telles que le retrait du livret du travail (ce qui correspond à un chômage forcé temporaire), arrestation, camp de concentr-

tion et autres mesures de "correction". Vu qu'au titre de la législation du travail nazie, l'employeur peut à son gré proroger les délais de préavis -- par un changement arbitraire apporté au contrat d'entreprise -- beaucoup d'ouvriers qui se défendront contre ces pratiques, tendant à limiter leurs facilités de mouvement, seront forcément portés sur ces listes "noires".

On ne délivre pas le livret de travail.

(I.T.F.) Les contrats collectifs d'au-trefois n'existent plus en Allemagne actuellement; ce qu'il y a encore, ce

sont des contrats de travail individuels. Il est donc impossible aux termes stricts de la loi de mener une action collective en faveur des salaires. Ce à quoi on peut avoir recours ce sont des demandes d'augmentation présentées simultanément par les travailleurs individuels. Afin d'entraver cette possibilité, les employeurs prolongent souvent de leur propre chef les délais-congé. Lorsque les travailleurs ne se prêtent pas à cette manœuvre et acceptent malgré tout un emploi meilleur, on leur retient le livret de travail. Il leur est ainsi rendu impossible, de travailler légalement chez un autre employeur et lorsqu'ils se présentent au bureau de placement on leur refuse tout secours, souvent même ils sont arrêtés sur le champ.

Il paraît cependant qu'au sentiment des Nazis les ouvriers sont encore trop bien traités par leurs employeurs. On pourra en juger au fait que le "Völkische Beobachter", reproduit dans l'édition pour l'Allemagne du Nord (du 10 août) un écrit de la main du Commissaire au travail pour le sud-est de l'Allemagne dans lequel il conseille aux employeurs d'agir sans égards.

"Il s'est produit souvent ces derniers temps que des ouvriers occupés dans des entreprises agricoles ont rompu leur contrat de travail sans avoir observé le délai-congé contractuel. Le Commissaire du travail du Reich pour la région économique du sud-est (Pays de Bade et Wurtemberg) se voit donc obligé de rappeler à nouveau aux employeurs l'ordonnance de décembre 1936. Elle leur donne le droit de retenir à l'ouvrier le livret de travail jusqu'à la date à laquelle expirerait le contrat s'il avait été résilié dans les formes prescrites.

Le Commissaire au travail souligne spécialement la nécessité que chaque transgression de ce genre soit signalée aux autorités compétentes par les autorités du Parti et ses formations entrant en ligne de compte pour cela. Les formations du Parti, telles que le Front du travail, les SA, les services du Bien-être populaire, les SS et les corporations rurales doivent donc davantage encore que par le passé, se prêter à la dénonciation. Bon nombre d'ouvriers agricoles ont déjà été arrêtés. Le "Frankfurter Zeitung" du 6 août fait mention de deux cas d'ouvriers bavarois.

"Qu'on ne dérange pas..!"

(I.T.F.) Schuschnigg, le Chancelier fédéral d'Autriche, a désiré prendre la

parole devant une assemblée de mineurs à Eisenerz. Afin de simuler une impressionnante réunion, 300 militaires déguisés en mineurs avaient été enjoints de s'y rendre. Quelques-uns de ces figurants essayèrent d'animer la réunion par des "Heil" et "Vive Schuschnigg" jetés de temps à autre. Mais les vrais travailleurs répliquèrent pas des "qu'on ne dérange pas.." et parvenaient ainsi à faire taire ces interrupteurs patriotiques et cela d'une manière strictement légale.. au grand dépit des policiers.

On fait la grève à Vienne.

(I.T.F.) Une grève a été déclenchée dans les grandes usines de transforma-

tion des métaux viennoises, dans le but d'obtenir des majorations de salaires. Le vendredi 20 août, le travail était arrêté pendant 2 1/2 heures dans la fabrique de construction d'automobiles "Fiat" de Vienne-Floridsdorf. Les travailleurs désiraient donner du poids à leur demande d'augmentation des salaires de 15% et avaient unanimement déposé le travail. A début de la même semaine une courte grève a également éclaté dans la fabrique de wagons viennoise Simmering. Elle était dirigée contre l'excès des heures supplémentaires et devait appuyer les demandes de majoration des salaires. Au cours de la semaine qui précédait, une autre grève de 1 1/2 heures avait été déclarée dans les fabriques d'email Steg à Vienne-Ottakring. Les ouvriers revendiquaient des majorations des taux des salaires à la tâche.

La liberté syndicale en Autriche

(ITF) Voici un document: "Aux termes du

contrat collectif vous êtes tenu d'adhérer à l'organisation syndicale, faute de quoi nous nous verrions obligés de vous révoquer du service."

Usines de papier et de cellulose Brigl et Bergmeister S.A.

siège: Niklasdorf, a. Mur; Le Directeur: Niklasdorf, le 25. VI. 1937.

LES OUVRIERS DU TRANSPORT SOUS LE FASCISME.

Avertissement à tous les marins contre un enrôlement irréfléchi sur des bâtiments allemands. (I.T.F.) Ces derniers temps, les cas de marins allemands qui en ont assez des navires allemands et débarquent dans le premier port venu, se

multiplient. Il est en effet facilement concevable que les marins désirent fuir la prison à l'enseigne de la Croix gammée et ne se sentent guère d'enthousiasme pour naviguer sur des bateaux montés d'équipages insuffisants et où la nourriture mauvaise se ressent du Plan quadriennal. Mais il n'est pas aisé pour les capitaines des navires allemands de trouver des remplaçants qualifiés pour les fugitifs, car les gens de mer de toutes les nationalités sont au courant des conditions sur les bateaux allemands. Les capitaines nazis ont donc ces derniers temps, adopté le procédé du "racolage"

Des cas se sont produits nous donnant motif de prévenir tous les marins contre un enrôlement irréfléchi sur des navires battant pavillon de la Croix gammée. Ceux qui pour des raisons spéciales sont obligés de s'embaucher sur ces navires, feront bien, dans leur propre intérêt, de transmettre au consulat de leur pays ainsi qu'à la plus proche organisation syndicale de marins affiliée à la Fédération internationale des ouvriers du transport, un extrait des conditions d'enrôlement, cela encore avant que le navire lève l'ancre. L'indication de la durée du contrat d'enrôlement et du port de destination est d'une importance toute spéciale attendu que chaque marin "racolé" par les capitaines nazis court le danger d'être débarqué dans un port quelconque si on réussit à trouver un Allemand qui, cédant à la misère et se contentant des marks dépréciés, accepte de s'enrôler. Il est arrivé en effet à différentes reprises que des capitaines nazis ont débarqué des marins dans des ports où ils n'avaient aucune chance de trouver un autre bateau. (Prière à la presse de reproduire ce communiqué.)

La Reichsbahn disloquée... (I.T.F.) A la suite de l'économie de guerre pratiquée par le Troisième Reich, le matériel roulant de la Reichsbahn, laisse beaucoup à désirer. Depuis des mois déjà il n'y a guère de rapide qui entre en gare à l'heure indiquée sur l'horaire. Des retards de plusieurs heures ne sont pas exceptionnels. Il est interdit à la presse nazie de parler de tout cela afin de prévenir que de pareilles communications ne divulgent trop la dislocation de l'appareil des transports allemand et permettent ainsi à chacun de se rendre compte que l'Allemagne n'est pas encore prête pour la guerre. Mais à présent le numéro du 20 août du "Deutsche Volkswirt", le porte-parole du Dr. Schacht rompt le silence et adresse l'avertissement suivant aux voyageurs: "Ces derniers temps les voyageurs sur le réseau de la Reichsbahn font souvent l'expérience que les trains n'observent pas toujours régulièrement les heures mentionnées dans l'indicateur. Il est donc, en principe, recommandable lors de voyages d'affaire et autres lorsque l'arrivée à une heure fixe à un endroit déterminé joue un rôle très important, qu'on tienne compte d'avance de retards éventuels et ajoute à la durée normale une certaine marge. Le périodique "mis au pas" explique ces retards constants en disant que les trains deviennent toujours plus longs, que le nombre d'essieux remorqués par la locomotive atteint parfois le maximum techniquement possible. Il va sans dire qu'il ne se risque pas à faire allusion au mauvais état du parc de locomotives de la Reichsbahn provenant de ce que les matières premières qualifiées nécessaires aux réparations ont été accaparées par l'industrie des armements. Ces réparations doivent être effectuées avec des matériaux-ersatz insuffisamment expérimentés. Il passe sous silence qu'il n'est plus possible d'atteindre dans la locomotive la pression nécessaire vu --comme en 1914-1918-- on a substitué aux boîtes à feu intérieures en cuivre, de nouvelles en fer qui résistent mal à la scorification et rendent impossible de maintenir la haute pression égale nécessaire. Il passe sous silence que par les huiles-ersatz employées pour le graissage, un échauffement des essieux de certains wagons se produit, condamnant tout le train à une allure d'escargot. Il ne touche pas un mot, avant tout, du fait que les cheminots surchargés se servent avec succès de la résistance passive pour exercer une pression sur la direction. Le personnel surmené qu'on oblige à effectuer des heures de conduite interminables, a été privé par l'anéantissement des organisations, de toute défense légale. Il est obligé d'observer à la lettre toutes les prescriptions afin d'éviter au possible les accidents. La direction a le droit de dicter les conditions de travail comme bon lui semble. Des groupes entiers du personnel roulant luttent donc contre des heures de conduite interminables, en appliquant la résistance passive. Ceci aggrave encore le désordre. Les trains circuleront à nouveau normalement lorsque les conditions à la Reichsbahn seront notablement changées.